



**Takis Mehmet Ali**  
Membre du Bundestag allemand

Takis Mehmet Ali, MdB · Platz der Republik 1 · 11011 Berlin

A l'attention de  
Matthias Ackermann  
Président du Conseil Rhénan  
Rehfusplatz 11  
77694 Kehl

Lörrach, le 24 avril 2023  
Référence : Résolution du Conseil  
Rhénan du 5 décembre 2022

**Takis Mehmet Ali, MdB**  
Platz der Republik 1  
11011 Berlin  
Téléphone : +49 30 227-73957  
Courriel Berlin :  
takismetali@bundestag.de

**Permanence à Fribourg :**  
Binzener Straße 9  
79539 Lörrach  
Téléphone : +49 7621-5101 357  
takismetali.wk@bundestag.de

Monsieur Ackermann,

Je vous remercie vivement de la possibilité de prendre position sur la résolution du Conseil Rhénan du 5 décembre 2022 visant à renforcer le marché du travail transfrontalier dans le Rhin supérieur avec des solutions globales pour le travail mobile et le télétravail.

Étant donné que le marché du travail transfrontalier me tient particulièrement à cœur comme député de la circonscription électorale de Lörrach-Müllheim au Bundestag et membre de la commission du travail et des affaires sociales, et que je suis conscient de son importance pour la région industrielle, j'ai rappelé la pertinence de votre demande auprès du Ministère fédéral du travail et des affaires sociales (BMAS).

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, l'organisation du travail mobile/télétravail/homeoffice ne devrait pas avoir d'impact sur la législation applicable en matière de sécurité sociale jusqu'en juin 2022 inclus. Même après la fin de la situation pandémique aiguë, il est toujours possible pour les travailleurs frontaliers d'effectuer jusqu'à 100 % de travail mobile ou de télétravail dans leur pays de résidence. Cette réglementation est actuellement encore valable jusqu'au 30 juin 2023.

Il est donc important et juste que l'on se penche, tant au niveau européen qu'au niveau bilatéral, sur la manière de traiter les travailleurs frontaliers et le phénomène du travail mobile ou du télétravail de manière socialement et écologiquement responsable à long terme.

Dans la mesure où il faut partir du principe que la part des travailleurs qui utilisent des formes de travail mobile ou de télétravail reste élevée, je continuerai à m'engager pour qu'une solution contraignante, praticable et socialement responsable soit trouvée à long terme.



En raison notamment de la protection de l'environnement et des efforts déployés pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, je pense qu'il est nécessaire de légiférer dans ce domaine.

Je serais heureux de poursuivre mes échanges avec vous et de continuer à soutenir les intérêts de notre région trinationale au niveau fédéral !

Je vous prie d'agréer, Monsieur Ackermann, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

**Takis Mehmet Ali**  
Membre du Bundestag allemand